

Compte rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2010

Présents : A. BOULAIN, A. CHASSEUR, C. CORMIER, Y COURET, T. GUILLOT, E. LABASTE, T PEYRES, R.LARRODE, C. LUX, P. LAULOM, P. VENDRIOS.

Excusés : M. BRIENT, F. HOURQUEBIE, JP. LAUDINET

Secrétaire de séance : T. PEYRES

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 mai 2010

Adoption à l'unanimité

Compte rendu commissions

Bâtiments

Les stores à école ont été installés

Fleurissement : toutes les plantations ont été réalisées

Marché révision du P.O.S. et son passage en PLU : Choix du bureau d'étude

Pour faire suite à l'avis d'appel public à la concurrence du 19 avril 2010, Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la commission d'appel d'offres du 28 mai 2010 où 2 dossiers de candidature réceptionnés ont été dépouillés et examinés.

- OSMONDA Environnement à BRETAGNE DE MARSAN

Montant HT : 27 500. 00 € soit 32 890. 00 € TTC

- Alexandrine VANEL-DULUC Architecte dplg à BAYONNE

Montant HT : 27 594. 73 € HT soit 33 003. 30 € TTC

La commission d'appel d'offres propose au Conseil Municipal de retenir le candidat suivant pour ses références techniques: Alexandrine VANEL -DULUC à BAYONNE pour un **Montant HT : 27 594. 73 € HT soit 33 003. 30 € TTC.**

Bureau d'étude retenu à l'unanimité

Modification des statuts de la CCPO : délibération

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de modification des statuts de la CCPO.

Les modifications prévues concernent exclusivement le paragraphe A-2 Développement économique.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe.

Aménagement du Local Poste

Le point sur l'aménagement de l'ancienne bibliothèque en nouveau local pour l'agence postale :

Coût des travaux HT 7443. 10 € et 8901. 95 € TTC.

Les travaux de peinture, carrelage et isolation du plafond seront effectués en régie. L'agencement intérieur sera réalisé avec la participation de la Poste qui fournira divers équipements spécifiques aux agences postales (présentoir, comptoir ...).

Monsieur le Maire suggère de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Développement Rural (DDR) et du FEC 2010.

Accord à l'unanimité.

Formations utilisation des défibrillateurs

Après l'acquisition du défibrillateur, 10 personnes ont suivi une formation organisée par l'association des Maires (employés communaux ; responsables d'associations)

Après enquête auprès des administrés, 30 personnes ont répondu positivement à la proposition de la municipalité de participer à une formation à l'utilisation du défibrillateur.

3 sessions de formation ont donc été organisées les 10/06, 17/06 et 24/06.

Tarifification salles municipales

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet de nouveaux tarifs de location ainsi que le projet d'un nouveau règlement intérieur d'utilisation de la salle des associations et du Mur à Gauche, élaborés par la commission « organisation des manifestations ». La location de la salle sera désormais facturée à toutes les associations qui organiseront des manifestations à but lucratif.

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs de location ainsi que le nouveau règlement intérieur. Il **FIXE** au 1^{er} octobre 2010 la date d'application de cette décision. Un courrier d'information sera envoyé à tous les présidents d'associations et ces tarifs seront mis en ligne sur le site de la commune.

Nouveau tarif carte du Mur à Gauche

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée du travail de la commission « organisation des manifestations », concernant l'actualisation du tarif de la carte magnétique donnant accès au Mur à Gauche, qui propose un tarif de 15 € l'année.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer. **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, **APPROUVE** le nouveau tarif de la carte magnétique donnant accès au Mur à Gauche qui sera porté à 15 € l'année à partir du 1^{er} janvier 2011.

Inauguration du terrain de sport quartier Lalanne

L'Inauguration se déroulera sur place le samedi 10/07 à 11h. ce nouveau site s'appellera « Espace Sports et Loisirs ».

Proposition animation le 8 Juillet

Mme Labanère propose d'organiser gratuitement un concert avec Ali Boulo Santo le jeudi 8 juillet à la salle des associations et demande la gratuité de la salle.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'organisation de cette soirée et décide de mettre à disposition gracieusement la salle des associations ainsi que tous les moyens techniques et logistiques nécessaires.

Marché Local

Un contact à été pris avec la Chambre d'Agriculture pour avoir le planning des marchés fermiers des environs et la liste des producteurs susceptibles de venir (Attente de réponse).

C.I.A.S

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal du courrier envoyé par la Présidente aux agents du C.I.A.S, les informant des deux actions qui ont été retenues :

- L'organisation de réunions de services avec les élus pour permettre à chaque agent de s'exprimer sur les revendications et d'entendre les explications.
- La mise en place de groupes de travail avec les représentants du personnel, élargis à des agents volontaires, sur les thèmes majeurs issus de ces réunions.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la réunion intercommunale pour les manifestations (bals à papa, lotos, vide greniers) qui s'est tenue le 11 juin dernier. Le calendrier 2010/2011 a été établi après concertation avec les responsables d'associations.

DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acquérir un porte palette pour le service technique d'un montant de 706 € TTC. Pour cela il convient de prendre une décision modificative.

Dépenses imprévues (020) : - 710 €

Acquisition matériel et outillage de voirie (2188/97) : + 710 €

Questions diverses

Monsieur le Maire explique qu'il n'est pas toujours facile de faire face à l'indisponibilité ponctuelle des agents (formation, maladie) à la cantine et à la garderie. Aussi, Il propose de recruter Madame GUILLOT, de façon ponctuelle et temporaire, pour assurer le remplacement des personnels indisponibles, dans les cas où il est nécessaire d'assurer la continuité du service. Accord à l'unanimité.

A. BOULAIN

M. BRIENT
excusé

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE
Excusée

E. LABASTE

JP. LAUDINET
excusé

R. LARRODE

P. LAULOM

C. LUX

T. PEYRES

P. VENDRIOS